

COMPTE-RENDU DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2011

L'assemblée générale ordinaire du Comité d'Intérêt de Quartier « **Pasteur-Tamaris** » de la Ville d'Aix-en-Provence, régulièrement convoquée par son Président, s'est tenue le Jeudi 12 mai 2011 à 18 heures à la Maison des Agriculteurs, allée des Musiciens à Aix-en-Provence.

La feuille d'émargement fait ressortir **64** adhérents présents ou représentés sur les **88** à jour de leur cotisation. Il convient de remarquer qu'un certain nombre de pouvoirs n'ont pas pu être pris en considération, les mandants n'ayant pas réglé leur cotisation 2011.

Nous avons le plaisir de constater la présence de :

- Madame Marie-Pierre Sicard-Desnuelle, Adjoint au Maire, déléguée au Patrimoine et à la Santé (Hôpital),
- Madame Liliane Pierron, Conseiller municipal, attachée au quartier Aix-nord-les Platanes,
- Monsieur Stéphane Paoli, Conseiller municipal, en charge de la Circulation,
- Monsieur Maurice Manière, Secrétaire Général du Centre Hospitalier du Pays d'Aix.
- Monsieur Alain Amphoux, adjoint technique au quartier Aix-nord-les Platanes,
- Monsieur Alexandre Gallèse, Adjoint au Maire, délégué à la planification urbaine et à l'urbanisme nous a fait part de son regret de ne pouvoir assister à cette assemblée étant retenu par une autre réunion.

Le Président Jean-Yves Gelin souhaite la bienvenue aux participants et présente sur vidéoprojecteur une animation figurant le secteur de notre CIQ. Il aborde ensuite l'ordre du jour, mentionné sur la convocation :

- Rapport moral et activité 2010 :

Les activités de l'exercice écoulé sont présentées par le président sur vidéoprojecteur :

Liste des thèmes abordés :

- Le projet du nouvel hôpital,
- L'aménagement autour du Parking PASTEUR
- L'après école d'arts?
- Conséquence sur la circulation des aménagement de ces carrefours,
- Problèmes entretien
- Avenir du site « **pastamciq.info** » non discuté en AG
- Questions diverses

« **l'année dernière nous disions** « L'aménagement de la circulation et du square devant le parking Pasteur reste une **priorité** et il est urgent d'en engager la réalisation en liaison avec la transformation de l'ancien hôpital St Jacques en maison de retraite » **La maison de retraite est en fonction mais l'aménagement tarde à se mettre en place ??**

* **le projet de l'Hôpital**

L'hypothèse de travail qui était le déplacement de l'hôpital au Nord d'Aix, étant définitivement abandonnée au profit de l'hôpital sur l'hôpital (voir notre journal (21) et la parution dans la « Provence » du 15 avril

Ce point sur l'implantation est particulièrement important pour notre quartier et comme nous le demandions l'année passée nous renouvelons notre demande de participation dans une structure (à définir) d'échange souple et efficace

La restructuration d'un tel établissement au centre d'un quartier déjà saturé ne peut pas se faire sans une participation fructueuse, notre vision locale étant forcément différente des autres Aixois (ex: stationnement, eaux usées, hélicoptère, ...)

* « **PLU et Quartier** » La réunion en Mairie du 13 Avril sur le thème fut très riche en informations avec une participation d'une trentaine de personnes

Définition des grands principes puis précision plus spécifique sur le quartier allant même sur la restructuration autour de Pasteur sans oublier le projet de l'école d'ARTS.

* **Transport en commun:**

Notre CIQ étant desservi surtout par la **ligne 9,14 la mini2** un peu par la **mini 3** plus les lignes en direction de Puyricard Souffre du manque de régularité aux heures de pointe (extension des couloirs réservés).

Les problèmes importants abordés durant l'année

Nous avons vu (2fois) l' élu en charge de la **circulation** voir le compte rendu sur notre journal -(+1 fois) **Liaison** P Solari et Brunet (clos st joseph)

Mont fleurie rue beau vallon

Nous avons **vu aussi** l' élu en charge

de l'entretien + les techniciens sur le terrain

« Pompidou- rue des Bœufs »

Problème de gestion des sens de circulation mais surtout des choix entre la rue des bœufs et la voie uniquement descendante G Pompidou??? pas de réponse

- **Rencontre** avec la direction de la poste problème de lettre recommandée sur Pasteur pas de réponse pour l'instant

- Avec le service des jardins

Nous avons suivi le dossier de l'abattage d'un platane (jules ISAAC) avec engagement d'un remplacement en novembre par une nouvelle espèce »

Ce rapport est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

- **Compte de Résultats de l'exercice 2010 :**

En l'absence du trésorier, Claude Paradis, empêché, le rapport financier est présenté par le président.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

CIQ PASTEUR-TAMARIS Assemblée Générale du 12 MAI 2010

COMPTE DE RESULTATS 2010

Solde au 31-12-2009

Compte courant	523,67 €
Compte sur Livret	1889,71 €

PRODUITS

1- Cotisations adhérents (125)	625,00 €
2- Intérêts du compte sur livret	21,53 €

TOTAL PRODUITS (1+2) → 646.53 €

CHARGES

1- cotisations 2009 :

- Fédération des CIQ	35,00 €
- Maison des Associations	30,00 €
- Location de salle	260,00 €
- Location retro-projecteur	15,00 €

2- Secrétariat :

- Tirages :- convocations AG- compte-rendus AG - bulletin n° 20 et 21	402,62 €
- Etiquettes collantes-- Enveloppes	32,10 €
-Affranchissements	26,38 €

Total Secrétariat : 774.72 €

3- Convivialité :

- Contribution aux fêtes de quartier : - Indochine	26,00 €
---	---------

Total Convivialité 26,00 €

TOTAL DES CHARGES (1+2+3) → 800,72 €

Solde de l'exercice -154.19 €

Solde au 31-12-2010 :

Compte courant : 486.75 €

Compte sur Livret : 1911,24€

Le Trésorier : Claude Paradis

- **Le Nouvel Hôpital :**

Sur l'invitation du Président, Monsieur Manière, Secrétaire Général du Centre Hospitalier du Pays d'Aix, représentant Monsieur J BOUFFIES **Directeur Général**, fait part des décisions qui ont été prises concernant cet établissement :

Tout d'abord, l'hôpital restera sur le site actuel et ne sera pas déplacé, comme il avait été envisagé, sur un site éloigné sur la route d'Avignon. La restructuration est prévue en deux phases :

- Extension vers le Nord avec construction de 1 500 m² en R+3 et construction d'un parking en bordure de l'avenue Philippe Solari.

- Restructuration des bâtiments existants, maintien des Urgences à leur emplacement actuel, avec amélioration de la circulation et démolition d'environ 50% du grand bâtiment datant de 1967.

La fin de l'opération est prévue pour 2018.

Madame Sicard-Desnuelle intervient alors en précisant que l'exigence de Madame le Député-maire était que l'extension de l'hôpital aille vers une amélioration de la qualité de l'établissement, sans augmenter les nuisances du quartier : en particulier, la circulation ne devrait pas être augmentée.

Elle confirme l'accord sur le principe d'un représentant du quartier...

- **Aménagement de l'avenue Pasteur :**

Monsieur Paoli présente ensuite les grandes lignes du projet d'aménagement de la circulation autour du parking Pasteur. Le projet n'est pas encore arrêté et reprend les idées directrices qui nous avaient été présentées il y a déjà de nombreuses années ; mais il intègrera de nouvelles données, en particulier celles liées au développement de l'hôpital. Les problèmes d'accès depuis l'avenue Henri-Pontier et le boulevard Aristide-Briand seront également pris en compte. Il prévoit notamment un dégagement partiel de l'esplanade devant l'ancien Hôpital Saint-Jacques (maison de Retraite Pasteur). L'amélioration des conditions de circulation est également liée à une amélioration de l'offre en Transports en Commun et à une augmentation de leur utilisation. Mme Gauthier estime que le service des transports en commun doit être maintenu le dimanche.

En ce qui concerne l'avenue Henri-Pontier, l'attention de Monsieur Paoli est attirée sur l'utilisation fréquente de la voie réservée aux autobus et ambulances, dans le sens Est-Ouest, par des véhicules non autorisés, sans aucun contrôle efficace de la Police. Il est par ailleurs convenu qu'une étude des nouveaux flux de circulation, liés aux modifications de l'hôpital, pourrait permettre la suppression du sens unique et un retour à une circulation à double sens.

- **Projet de l'Ecole Supérieure d'Art :**

Madame Sicard-Desnuelle précise les 3 projets immobiliers importants actuellement en cours d'exécution par la Ville, à des stades plus ou moins avancés.

- Le Conservatoire de Musique qui sera transféré dans un nouveau bâtiment, plus fonctionnel, à construire avenue Mozart ; l'hôtel de Caumont qui l'abritait ayant été vendu à Culturespace pour le transformer en espace culturel, suivant un cahier des charges rigoureux.

- Le nouvel Office de Tourisme, place de la Rotonde, sera inauguré dès le mois d'octobre prochain et offrira 3 500 m² de surface utile.

- Le projet de l'Ecole Supérieure d'Art : celle-ci sera délocalisée dans un nouveau bâtiment à construire près de la Fondation Vasarely et de l'Auberge de Jeunesse. En ce qui concerne les espaces libérés par son départ, le choix d'un cabinet d'études pour cette opération sera fait en juillet prochain. Le projet prévoira la conservation d'une partie des bâtiments existants ainsi que la préservation d'une mosaïque romaine *in situ*, tandis qu'une autre partie sera occupée par un ensemble immobilier d'habitation (pas d'hôtel). Il est également envisagé de délocaliser la Maison des Associations, actuellement située rue Emile-Tavan. L'opération devra tenir compte de la proximité du Pavillon Vendôme.

Plusieurs participants émettent plusieurs suggestions concernant l'utilisation des espaces libérés : allant du musée au gymnase qui fait cruellement défaut au collège du Rocher du Dragon ; augmentation de la surface disponible du jardin public du Pavillon Vendôme. La création d'un parking public de 300 places est-elle envisagée ? des remarques montent de l'assemblée contre cette éventualité.

Pour terminer, Monsieur Paoli évoque, bien que notre quartier n'en soit concerné qu'indirectement, l'extension de la Zone Piétonne, dont la réalisation est, naturellement, liée, à l'extension des offres de transport en commun ; il annonce la réunion devant être prochainement tenue en Mairie sur le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les élus présents pour leurs interventions sur les questions soulevées. Il remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20 heures. Il convie ensuite l'assemblée à un apéritif amical où les conversations se poursuivent de façon conviviale.

Le Président,

Jean-Yves GELIN